



fédération des coopératives
alimentaires autogérées

Mai 2023

4, Place Paul Langevin 93200 - SAINT DENIS.

Bulletin de Liaison

Quelques nouvelles depuis la parution du livre

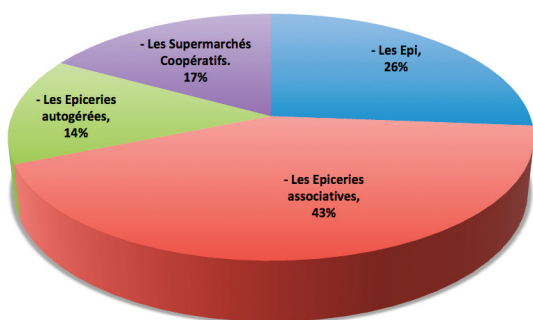


Il y avait une douzaine d'épiceries ouvertes par les consommateurs en 2015 et il y en a environ 320 aujourd'hui...

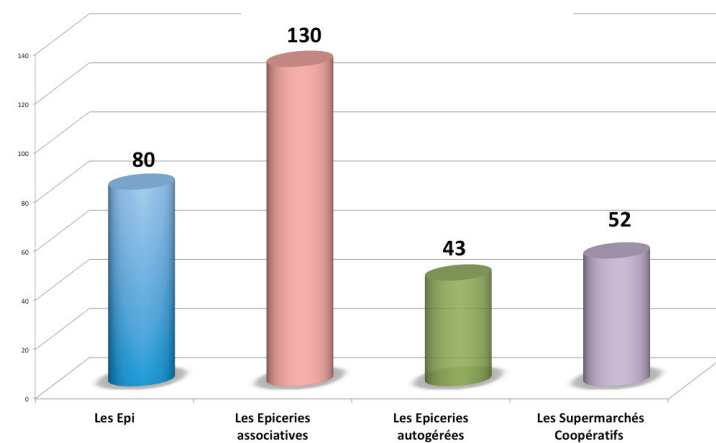
Les différents modèles, pas toujours classables, empruntent à un modèle ou à un autre. Il reste néanmoins quatre «modèles» que l'on peut nommer

- Les Epi,
- Les Epicerie associatives,
- Les Epicerie autogérées,
- Les Supermarchés Coopératifs.

Effectifs comparés



Effectifs en valeur



LES EPI

J'ai recensé un peu plus de 80 «Epi» (les porteurs du projet Epi mentionnent plus de 100 ouvertures). Ce modèle extrêmement simple se construit sans moyens financiers en amont. Les produits sont revendus au prix d'achat sans aucune marge ajoutée et le stock est financé par une avance sur achat des membres de l'Epi. Après, il y a un système informatique centralisé et aucune réflexion sur la gouvernance mais de cela, je parle dans le livre «les consommateurs ouvrent leurs épiceries». Il y a aussi l'absence de salarié (puisque'il n'y a pas de quoi les payer) et une pratique d'éducation populaire qui oblige à s'investir afin que l'épicerie fonctionne.

Sur les 80 Epi recensés, 56 sont ouverts dans des villes de moins de 5.000 habitants.

LES EPICERIES ASSOCIATIVES.

Indépendamment de la forme juridique, les épiceries associatives dépassent les 130 ouvertures et 112 sont dans des villes de moins de 5.000 habitants. Comme pour les Epi, ce modèle est donc une réponse à un besoin des citoyens face à la fermeture des commerces de proximité et à l'hégémonie de la grande distribution.

Sur les 130 épiceries, 59 fonctionnent avec des salarié-e-s mal payés et des marges élevées (30/35%) et 71 sans salarié et avec peu ou pas de marge ajoutée.

LES FEDE-COOP.

Le modèle des Fédé-Coop pose en priorité la question de la gouvernance et ensuite la question du prix des produits. 43 épiceries peuvent être classées dans le modèle Fédé-Coop. Huit seulement sont dans des villes de moins de 5.000 habitants. Le modèle correspond davantage aux villes moyennes de 5.000 et 100.000 habitants.

LES SUPERMARCHES COOPERATIFS.

J'ai recensé 52 structures se présentant comme des "supermarchés coopératifs" alors que très peu (quatre ou cinq) atteignent la norme administrative de 400m² qui permet l'utilisation de cette

appellation !

Quinze sont dans des villes de plus de 200.000 habitants, quinze dans des villes allant de 100 à 200.000 habitants et dix dans des villes de moins de

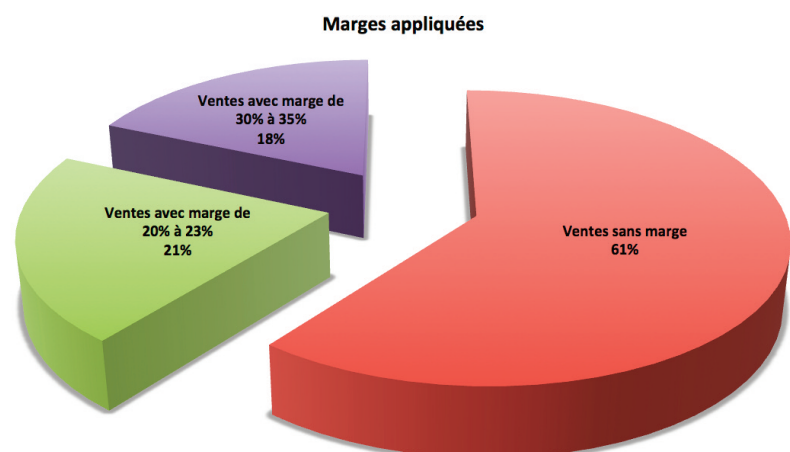
100.000 habitants. Les onze autres structures sont dans des petites villes et se rapprochent plutôt du modèle des Epiceries Associatives.

UNE SYNTHÈSE.

Le premier point qui me semble important à constater est que sur 320 ouvertures, 176 épiceries (plus de la moitié) sont implantées dans des villes de moins de 5.000 habitants. A lire la presse nationale, seules les habitants des mégapoles ou autres très grandes villes sont capables d'ouvrir des épiceries... Loin sans faute, la dynamique citoyenne se situe aujourd'hui en province !

Le second point concerne les prix auxquels les produits sont revendus : 194 épiceries sur 320 ne pratique pas de marge ajoutée (ou très peu) afin de permettre l'accès aux produits bio par le plus grand nombre.

Enfin, l'absence de marge ajoutée ne permettant pas l'embauche de salarié-e-s, 197 structures fonctionnent dans un cadre d'éducation populaire et donc sans salarié-e-s.



L'absence de marge ajoutée permet aux plus défavorisés de se nourrir avec des produits de qualité et, aussi de soutenir les producteurs en augmentant le nombre de consommateurs.